

Public et prérequis

Tout collaborateur en charge des questions de santé au travail : RH, manager, infirmier, ...

Aucun prérequis

Les objectifs

Intégrer les responsabilités de l'entreprise en cas de conduite addictive en situation de travail

Analyser les outils à la disposition de l'employeur et des managers pour prévenir les conduites addictives

Formaliser un plan d'actions de prévention et de gestion des addictions en situation de travail

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

Alternance d'apports théoriques et de cas pratiques, échanges sur des cas concrets vécus par les participants

Une formation conçue comme une brique essentielle de la santé au travail, à intégrer dans le management des ressources humaines en entreprise

La formation est animée par des formateurs experts, validés par nos équipes pédagogiques et disposant de 5 à 10 années d'expérience dans leur domaine de compétences.

Validation et certification

Attestation de formation

Outils pédagogiques

Supports théoriques et réglementaires

Cas pratiques, échanges sur des cas concrets

Documents types

Contenu de la formation

Problématique des addictions et leurs impacts sur le lieu de travail

Cerner les causes et mécanismes de l'addiction

Définition et spécificités des différents produits

Addictions à produit psychotrope et addictions sans substance

Dépendance et consommation à risque

Télétravail et conduites addictives

État des lieux des addictions en milieu de travail

Responsabilités de l'entreprise : Cadre légal et réglementaire

RÉFÉRENCE

RHRS0018

CENTRES DE FORMATION

Amiens

DURÉE DE LA FORMATION

1 jour / 7 heures

ACCUEIL PSH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + Promeo

- 60 ans d'existence
- Une communauté de 3 100 alternantes
- 24 000 stagiaires formés par an
- 3 500 entreprises qui nous font confiance
- Un accompagnement personnalisé et un contact dédié
- L'expertise professionnelle de tous nos formateurs
- La diversité des diplômes sous accréditation par des partenaires de renom
- Une pédagogie active
- Des infrastructures technologiques et un environnement stimulant

Code du travail et jurisprudence
Rôle de l'entreprise : Marge de manoeuvre en matière de dépistage et de sanctions
Liens avec l'obligation de sécurité de résultat de l'employeur
Règlement intérieur
Responsabilités de l'entreprise et de l'encadrement

Exercice du pouvoir de direction de l'employeur

Identification et prévention des situations à risque
Importance du respect des procédures écrites
Tests de dépistage : Que contrôler et qui peut effectuer le contrôle ?
Quand et comment user de son pouvoir disciplinaire ?
Intervention en cas d'accident du travail ou de trajet lié à une conduite addictive

Leviers et outils à disposition des managers

Posture managériale adaptée face à un comportement addictif
Entretiens avec le personnel pour détecter des troubles ou des comportements à risque
Alertes sur les comportements à risque
Comment intervenir face à une personne présentant des troubles du comportement

Mise en oeuvre d'un plan d'actions face aux addictions

Un fondamental : Impliquer les acteurs clés (encadrement, IRP, médecine du travail, direction, service sécurité, CSE/CSSCT)
Formation des acteurs de prévention internes : Orientation du plan santé au travail
Information et sensibilisation des managers et collaborateurs
Intervention au sein de l'entreprise des réseaux d'aide aux personnes en situation de dépendance
Modes opératoires et mesures à prendre
Comment faire face aux résistances ?

Modalité d'évaluation

L'évaluation des acquis est réalisée tout au long de la formation au travers des mises en situation et exercices proposés.